

# Programme de soutien à la recherche **Autonomie 2025**

**Appels à candidatures aux « Communautés mixtes de recherche » ([CMR](#))**

## RESUME

Créée en 2004, la [Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie \(CNSA\)](#), établissement public administratif national, est depuis 2007, membre du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) de l'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP). En lien avec les priorités gouvernementales, la CNSA encadre et finance des programmes de soutien à la recherche sur l'autonomie.

Créée en 2007 sous tutelle de l'Inserm, l'IReSP a pour objectif principal de développer, structurer et promouvoir la recherche en santé publique, notamment sur le champ de l'autonomie. En partenariat avec la CNSA, l'IReSP assure la gestion du programme de soutien à la recherche « Autonomie » et promeut des activités d'animation et de diffusion des résultats des recherches vers l'ensemble des parties prenantes de ce domaine.

### **L'Appels à candidatures aux « [CMR](#) »**

Les activités d'une CMR se structurent autour de différentes parties :

- Les acteurs des CMR ;
- Les types d'activités et productions ;
- La composition des équipes de la CMR.

Il est **impératif de prendre connaissance des éléments relatifs à l'appel à projets**, et en particulier :

- du [guide du candidature](#) ;
- du **dossier de candidature** et des éléments scientifiques et des documents administratifs ;
- de l'**annexe budgétaire** et des informations et documents financiers demandés.

### **Calendrier 2025**

- Ouverture des candidatures sur la [plateforme EVA3](#) : le **vendredi 20 décembre 2024 à 12h** ;
- Clôture des candidatures des AAP et AAC : le **vendredi 4 avril 2025 à 12h** ;
- Résultats des lauréats des AAP et AAC : **décembre 2025**.

**Webinaire d'information** : le **vendredi 17 janvier 2025 de 14h à 15h30**

Pour vous inscrire, nous vous invitons à consulter la page internet dédiée à cet évènement.

**Contacts** : pour toutes demandes, vous pouvez nous contacter à [autonomie.iresp@inserm.fr](mailto:autonomie.iresp@inserm.fr)